

MODULE 2

Sensibilisation aux handicaps



- **Durée** : une journée
- **Lieu** : au sein de l'entreprise commanditaire
- **Objectif** : Apprendre à mieux connaître les handicaps, faire évoluer son regard vis à vis des personnes handicapées, effacer les préjugés et les craintes, afin de mieux appréhender l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap.
- **Public** : Cette formation s'adresse aux responsable RH, managers, tuteurs ou collègues de salariés handicapés, et à toute personne concernée par le sujet dans l'entreprise. Les groupes seront constitués de 12 personnes au maximum.
- **Pédagogie** : Pédagogie active et participative basée sur l'échange, les mises en situation, les cas pratiques.

■ **Programme** :

Matin :

- Introduction
- Qu'est-ce que le handicap ?
- Ateliers de mise en situation de handicap :
 - ❖ Sensibilisation au handicap moteur
 - ❖ Sensibilisation au handicap visuel
- Retour sur expériences - questions - évaluation

Après-midi :

- ❖ Sensibilisation aux handicaps psychiques et mentaux
- ❖ Sensibilisation au handicap auditif
- Etude de cas : l'accueil d'une personne en situation de handicap
- Retour sur expériences - questions – évaluation

Pour tout renseignement complémentaire contactez-nous au 02 48 65 41 88 ou par courriel : argos@argos.asso.fr